



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Objet :** Déclaration gouvernementale sur l'avis complémentaire du groupe ad hoc d'experts sur l'instauration d'une obligation vaccinale contre la COVID-19

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de soumettre à l'appréciation de la Chambre des Députés la proposition de faire une déclaration gouvernementale, suivie d'un débat, l'avis complémentaire du groupe ad hoc d'experts sur l'instauration d'une obligation vaccinale contre la COVID-19 en date du vendredi, 8 juillet 2022 à 14 heures

Le groupe d'experts a été chargé par le Gouvernement d'élaborer un avis complémentaire à son avis du 14 janvier 2022, d'un point de vue médical et scientifique, sur l'utilité de l'instauration d'une obligation de vaccination contre la COVID-19 dans le contexte actuel d'évolution de la situation pandémique sur arrière-fond de propagation du variant Omicron du virus, du degré d'incertitude relativement élevé sur l'évolution de la pandémie au cours de prochains mois jusqu'à l'automne et l'hiver et en tenant compte de l'état de progression de la campagne vaccinale.

Ledit groupe présentera son avis complémentaire le 5 juillet, date à laquelle l'avis sera rendu public.

L'avis figurera pour discussion à l'ordre du jour du Conseil de Gouvernement du 8 juillet au matin.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État